

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 30 janvier 2015

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille quinze et le trente janvier à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

Présents : Michel ROSI, Roger THEVENOT, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Michel BERTHET, Guy LONGEPIERRE, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Catherine PATUEL, Cyrille BOUCHY, Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY, Jacques DESHOTEL, Marie JOUBERT-LAURENCIN, Rémi BESSON.

Absents Excusés : Aline MORAND (pouvoir à Roger THEVENOT), Josiane DESROCHES (Pouvoir à Valérie BOUILLOUX), Sandrine BAUDIN (pouvoir à Dominique RABILLOUD), Valérie BABAD (pouvoir à Michel SUCHET), Jessy PROST (pouvoir à Michel ROSI).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Adhésion CNAS,
- SCOT,
- Remboursement de frais,
- Tarifs 2015 de la base de loisirs,
- Tarifs assainissement,
- Tarifs pour la capture des animaux errants,
- Taxation des friches industrielles,
- Versement subvention conscrits,
- Demande de subvention DETR,
- Demande de subvention PIIC,
- Demande de subvention Conseil Régional,
- Divers.

Monsieur le Maire propose qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour deux délibérations relatives aux avancements de grade.

Le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2014 est lu et adopté.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Jean-Luc PAQUELIER.

Délibérations :

Commune – Adhésion CNAS

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2015.

Création du SCOT et adhésion

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 20 votes POUR, 1 CONTRE (Claire de CROMBRUGGHE) et 2 ABSTENTIONS (Michel BERTHET et Rémi BESSON)

- approuve la création du syndicat mixte pour le SCOT de la région mâconnaise ;
- approuve les statuts du syndicat mixte joints à la présente délibération,

Remboursements de frais

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le remboursement de frais proposé.

Remboursements de frais

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le remboursement de frais proposé.

Base de Loisirs – Tarifs 2015

Le conseil municipal fixe les tarifs de la Base de Loisirs et ceci à compter du 1^{er} avril 2015.

Assainissements – Tarifs de la participation pour le financement de l'assainissement collectif

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de la participation pour le financement de l'assainissement collectif à compter du 15 février 2015.

Tarifs pour la capture des animaux errants

Le conseil municipal à l'unanimité fixe les tarifs pour la capture des animaux errants.

Taxe sur les friches industrielles

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la mise en place de la taxe annuelle sur les friches commerciales à compter de 2016.

Versement de subvention – Interclasse en 5

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents autorise le paiement de cette subvention.

Commune – Demande de subvention DETR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au taux maximum pour la mise en accessibilité de la Mairie.

Commune – Vente de terrain

Le Conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire, pour signer les actes et documents nécessaires à la vente d'un terrain.

Commune – Demande de subvention Conseil Régional

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Régional.

Commune – Demande de subvention Conseil Général

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Général.

Commune – Création d'emploi

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification du tableau des effectifs,

Commune – Taux d'avancement de grade

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les taux d'avancement de grades proposés.

<i>Commune – Prise en charge facture</i>
--

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le mandatement de la facture

DIVERS :

Assainissement :

Monsieur Michel SUCHET informe le conseil municipal qu'une étude topographique a été réalisée sur la zone artisanale sud située RD 906.

Monsieur Roger THEVENOT indique que les tarifs relatifs au traitement de l'eau seront éventuellement révisés au moment du vote du budget.

Base de Loisirs :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société EISELT, gérante du Télési Nautique, a demandé à la commune d'investir pour faciliter l'accès du public à leur activité. La commission Base de Loisirs a étudié le projet. L'aménagement du chemin d'accès représente environ 30 000 €.

Madame Simone DUVERNAY rappelle qu'un aménagement paysager avait été réalisé lors d'un mandat précédent.

Monsieur Michel SUCHET indique qu'il est actuellement en relation avec les Voies Navigables de France pour établir des conventions définissant les délimitations de terrains.

Monsieur Rémi BESSON indique que cet accès au télési, différencié de l'accès au plan d'eau pour les baigneurs, risque de poser des difficultés.

Terrains communaux :

Monsieur le Maire indique qu'il a été demandé l'avis des Domaines pour différents terrains qui sont actuellement réservés par la commune. Une réflexion est menée quant à l'opportunité d'achat ou de levée des réserves sur ces terrains.

Très Haut Débit

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Général mène actuellement une étude pour le déploiement du très haut débit sur le département de la Saône et Loire.

Certaines zones du département seront alimentées gratuitement. Selon les critères définis, le territoire de la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais ne sera pas alimenté gratuitement et le coût pourrait s'élever à 150 € par habitant. Ce déploiement serait effectif entre 2020 et 2022 sur le territoire.

Monsieur Michel BERTHET indique qu'il s'agit d'un investissement productif, valorisant pour attirer les entreprises.

Subventions :

Madame Simone DUVERNAY interroge le conseil sur la possibilité d'une revalorisation de la subvention versée à l'école de musique afin d'équilibrer le budget.

Monsieur le Maire indique que le montant des subventions sera étudié et voté au moment du vote du budget.

Recensement :

*Madame Marie JOUBERT-LAURENCIN demande comment se déroule le recensement.
Monsieur le Maire indique que le recensement se passe plutôt bien et que de nombreuses personnes font la démarche de se faire recenser par le biais d'internet.*

Sport :

Monsieur Michel BERTHET indique que la course « Bourgogne Cyclo » se déroulera le 2 mai 2015, le départ et l'arrivée se feront au Four à Chaux.

Culture

Madame Catherine PATUEL informe le conseil municipal que la fresque sur la façade extérieure du terrain de foot initiée par la commission lors du mandat précédent sera réalisée cette année.

Sécurité :

Monsieur Dominique RABILLOUD présente au conseil un état des lieux des défibrillateurs installés sur la commune. L'objectif est l'achat d'un nouveau défibrillateur tous les ans. Une démonstration concernant l'utilisation sera faite lors d'un prochain conseil municipal.

La séance est levée à 23h00.

*Le Maire,
Michel ROSI*

